

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 1<sup>er</sup> MARS 2022**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, premier jour du mois de mars deux mille vingt-deux, à neuf heures (9h00).

Considérant l'actuelle pandémie causée par la COVID-19 et en vertu du décret 885-2021 du 23 juin 2021, la séance du comité administratif est enregistrée et se tient sans public. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site Internet de la MRC.

Étaient présents: M. Réal Ryan, préfet et maire de Noyan, Mme Andrée Bouchard, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Danielle Charbonneau, maire d'Henryville et M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de Lacolle.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste et Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

---

9 h 00            **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

2051-03-22    Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu du 1<sup>er</sup> mars 2022 soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

2052-03-22    Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Andrée Bouchard,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif tenue le 1<sup>er</sup> février 2022, soit adopté dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 0.1 » des présentes.

ADOPTÉE

**1.0 URBANISME**

**1.1 Urbanisme - Divers**

**1.1.1 Fonds de développement de la rivière Richelieu -  
Création d'un refuge pour la faune et la flore**

Le directeur général soumet qu'une réunion du comité formé pour gérer le « Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés » se tiendra à compter de 10h00 ce même jour, le tout en vue d'analyser la demande d'aide financière de 11 535\$ pour le projet de création d'un refuge pour la faune et la flore par CIME du Haut-Richelieu. À cet effet, les recommandations du comité seront transmises aux membres du conseil en prévision de la séance régulière du 9 mars 2022.

**1.1.2 Projet éolien de Monnoir - Demande de rencontre**

Le directeur général soumet que les représentants de la Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville ont sollicité une rencontre avec les représentants de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et la MRC du Haut-Richelieu relativement au projet éolien de Monnoir. En l'occurrence, compte tenu que les représentants souhaiteraient éventuellement obtenir une modification de règlement de contrôle intérimaire de la MRC, les membres du comité administratif suggèrent d'attendre une résolution du conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville déclarant son intérêt pour le projet.

**2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**2.1 Entente sectorielle sur la concertation régionale en  
Montérégie 2022-2025 - Autorisation aux signatures et aux dépenses**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à entériner l'entente sectorielle sur la concertation régionale en Montérégie 2022-2025, autoriser les signatures et confirmer la participation financière de la MRC du Haut-Richelieu à raison de 5 000\$ par année pendant 3 ans pour un total de 15 000\$.

**2.2 PADF 2021-2024 - MRC délégataire - Nomination**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à désigner la MRC d'Acton à titre de délégataire et gestionnaire de l'entente sectorielle à intervenir dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024 pour la Montérégie. En l'occurrence, la MRC d'Acton succède à la MRC Brome-Missisquoi puisque cette dernière ne fait plus partie de la région administrative de la Montérégie.

**2.3 Entente de développement culturel 2021-2023**

**2.3.1 Point d'information : Appels de projets**

Le directeur général soumet qu'un appel de projets en médiation culturelle et « clientèle aînés » interviendra du 2 mars au 2 mai 2022. En ce qui a trait au volet Patrimoine, l'appel de projets pourrait intervenir du 3 juin au 3 octobre 2022.

**2.3.2 Comité de suivi - Nominations**

Les membres du comité administratif recommandent la nomination des membres du comité de suivi de l'entente de développement culturel 2021-2023 suite au départ à la retraite du représentant du MCC, de la directrice générale de NexDev et de la représentante de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

**2.4 Programmes PAU/PME et AERAM - Octroi de prêts**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à octroyer les prêts et aides financières ponctuelles dans le cadre du programme Aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises de même que pour le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) décrétés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

**2.5 Remise des aides financières annuelles**

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, les montants d'aide financière à différents organismes, soit : Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) (1 500\$), Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la Soirée ès Arts (1 500\$), Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (10 000\$) et Assisto.ca (5 000\$) seront transmis par la poste.

**3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**3.1 Rapport annuel AN 4 - Adoption**

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du rapport annuel d'activités de l'AN 4 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021) relatif à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Il est mentionné qu'une municipalité complètera son rapport d'ici le 9 mars 2022.

**4.0 FONCTIONNEMENT**

**4.1 Finances**

**4.1.1 Comptes - Factures**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 9 mars prochain.

**4.1.2 Congrès annuel de la FQM - Inscriptions**

2053-03-22 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'AUTORISER** les inscriptions au congrès annuel de la FQM qui se tiendra à Montréal des 22, 23 et 24 septembre 2022;

**QU'AUCUN** local de rencontre ne soit réservé, compte tenu de la proximité de l'événement;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**4.2 Divers**

**4.2.1 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu -  
Restauration d'un milieu humide dans le boisé Carillon**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu procède à une étude de faisabilité relativement à la restauration et la mise en valeur du boisé Carillon;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de subvention sera déposée au Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) du gouvernement du Québec;

CAPV2022-03-01

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs de cette étude visent à déterminer les contraintes techniques et environnementales pour la restauration d'un marais dans le boisé Carillon, à planifier la réalisation détaillée de l'aménagement de même qu'à évaluer les coûts précis de la restauration et l'échéancier de réalisation;

**EN CONSÉQUENCE**

2054-03-22 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu appuie le projet et la demande de subvention de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu visant la restauration d'un milieu humide dans le boisé Carillon.

ADOPTÉE

**4.2.2 Demandes d'aide financière**

**A) Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville -  
Projet majeur en santé mentale à l'hôpital du Haut-Richelieu**

Les membres du comité administratif souhaitent discuter à nouveau avec l'ensemble des membres du conseil relativement à la demande de subvention de 1 174 430\$, (2\$/habitant pour 5 ans) de la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville pour le projet majeur en santé mentale à l'hôpital du Haut-Richelieu.

**B) CRSQV - Aide financière**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) tiendra un colloque sur la thématique de l'environnement le 24 mars 2022, de 8h30 à 15h30;

**EN CONSÉQUENCE;**

2055-03-22 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Andrée Bouchard,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le comité administratif autorise l'aide financière sollicitée par le Comité rural santé et qualité de vie (CRSQV) pour un montant maximum de 3 640\$ en vue de l'organisation d'un colloque sur la thématique de l'environnement;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**6.0 VARIA**

**7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

CAPV2022-03-01

**8.0**                    **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2056-03-22    Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du comité administratif de la MRC  
du Haut-Richelieu, ce 1<sup>er</sup> mars 2022.

ADOPTÉE

---

M. Réal Ryan,  
Préfet

---

Me Joane Saulnier,  
Directeur général et greffier-trésorier